

<https://47.snuipp.fr/Retraite-par-points-regression-sociale-pour-toutes-et-tous-les-femmes-en-1ere>



Retraite par points : régression sociale pour toutes et tous, les femmes en 1re ligne !

- Société - Les Retraites en question -

Date de mise en ligne : jeudi 12 décembre 2019

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Article publié par le Collectif national pour les droits des femmes.

Communiqué de presse, le 11 décembre :

<http://www.collectifdroitsdesfemmes...>

Édouard Philippe a enfin annoncé le contenu du projet de réforme des retraites. Il confirme une refonte totale du régime actuellement en vigueur qui aura comme conséquence de nous faire travailler plus longtemps pour gagner encore moins à la retraite.

Loin d'entendre la colère sociale qui s'est exprimée sur cette question depuis plusieurs semaines, il confirme qu'il s'agit d'une réforme libérale. Le MEDEF ne s'y est pas trompé !

Concernant les femmes, il a eu l'outrecuidance d'affirmer que « les femmes seront les grandes gagnantes » de cette réforme !

Lorsqu'on étudie le projet, on ne peut que constater qu'inéluctablement, les retraites des femmes diminueront, autant et certainement plus que celles des hommes. Les femmes touchent déjà 42 % de moins que les hommes.

Elles ont pour beaucoup des carrières discontinues, des contrats précaires ou des temps partiels, ce que reconnaît d'ailleurs le Premier Ministre, et auront avec la prise en compte de la totalité de la carrière, et non plus des 25 meilleures années pour le privé et des 6 derniers mois pour le public, une baisse du niveau de leurs pensions.

Même si des points seront attribués pour prendre en compte les périodes de chômage ou de maladie – rien de nouveau, une compensation de ces périodes existe déjà aujourd'hui -, cela ne réduira nullement les pertes.

Le Premier Ministre ose dire qu'il y aura une prise en compte de chaque enfant « et non à partir du 3e comme aujourd'hui » !

Il semble ignorer qu'il existe actuellement des majorations de durée en terme de trimestre (2 ans par enfant pour le régime général), majorations qui justement disparaîtraient dans le nouveau système, qui prévoit simplement une majoration de 5 % de la pension par enfant.

Des simulations ont été faites par l'Institut de la Protection sociale qui montrent que toutes les mères de 3 enfants, et une grande majorité des mères de un ou deux enfants, y perdront, et souvent beaucoup.

Quant aux 2% supplémentaires de pension à partir du 3e enfant, annoncés comme une mesure de soutien aux familles nombreuses, cela est censé réparer un peu la perte manifeste des mères de ces familles.

En réalité, cela ne compensera nullement le fait que les femmes assument majoritairement les tâches liées à l'éducation des enfants, le plus souvent au détriment de leur carrière.

Les mesures préconisées concernant les pensions de réversion retardent à 62 ans, contre 55 ans aujourd'hui, l'âge d'ouverture du droit à cette pension.

Le nouveau calcul, garantissant le maintien pour la personne survivante du couple d'un revenu total égal à 70 % du revenu du couple, pénalisera de très nombreuses femmes aux revenus modestes.

Le droit à la réversion disparaît pour les personnes divorcées.

Retraite par points : régression sociale pour toutes et tous, les femmes en 1re ligne !

Le Premier Ministre a reconnu les inégalités salariales entre les femmes et les hommes en affirmant que la Ministre du travail avait engagé un travail sur le rattrapage salarial. Force est de constater que l'on n'en a pas vu la couleur.

Le CNDP continuera à se mobiliser pour le retrait de cette contre-réforme des retraites et pour la réduction des inégalités de pension entre les femmes et les hommes. Il sera présent à toutes les manifestations et préparera avec « On Arrête Toutes » la grève féministe du 8 mars 2020.

Le 11 décembre 2019.